










Bordereau de signature

058/CA Composition CHSCT - précisions



Signataire	Date	Annotation
alma blazevic, <i>SADM</i>	16/10/2015	 Visa
celine albert, <i>Chef GRHF</i>	16/10/2015	 Visa
christophe dulaud, <i>Directeur</i>	16/10/2015	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	16/10/2015	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par Certigna ID PRIS** Pro, valide du 19 déc. 2014 à 06:00 au 18 déc. 2017 à 06:00.
alma blazevic, <i>SADM</i>	19/10/2015	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
 Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2015-10-19)		

Dossier de type : ACTES // Délibérations CA

Propriétés spécifiques : • Date de publication : vendredi 30 octobre 2015 (2015-10-30)

Acquitté en PREFECTURE le 19/10/2015



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze et le quinze du mois d'octobre, à neuf heures trente, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Participent à la séance :

Mme Astrid JEFFRAULT, directrice de cabinet du Préfet,
Lieutenant colonel Florian SOUYRIS, directeur adjoint,
M. Vincent LELONG, payeur départemental,
Lieutenant-colonel Éric VINCENT, chef du Pôle opérationnel,
Commandant Florent COURREGES, chef du groupement logistique,
Mme Nathalie TOULZE, chef du service administration générale,
M. Francis CAUSSIGNAC, chef du service finances et commande publique.

Présents :

Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, André FABRE, Jacques THOUROUDE, Éric GUILLAUMIN, Jean-Michel BOUAT, Bernard MIRAMOND, Philippe GONZALEZ, Marc COUSINIE.
Mmes Florence BELOU, Sylvie BIBAL-DIOGO, Nathalie BORGHESE, Françoise BARDOU, Michèle VINCENT.

Membres à voix consultative :

COL Christophe DULAUD, Méd LCL Thierry MICHEL, représentant de médecin-colonel Jean-Pierre LAUTIER, CNE Jean-Jacques DARGET, SCH Julien DURAND, CNE Mohamed BOURAHLA.

Absents excusés :

M. Christophe TESTAS, CPL Julien ESTIVALS.
Mmes Éva GERAUD, Martine COURVEILLE, Marie-Dominique PESTRE-SURLES.

Secrétaire : Colonel C. DULAUD.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 18 / présents : 14/ pouvoirs : 0/ votants : 14.

Nombre de membres à voix consultative en exercice : 6 / présents : 5.

Date de la convocation : 2 octobre 2015.

~~~~~  
**RAPPORT N°058/CA - 10/15**

**OBJET : Composition du CHSCT - précisions**

Par délibération n°047 en date du 4 juillet 2014, le conseil d'administration a fixé la composition du CHSCT en ces termes :

« Désormais les représentants des personnels au CHSCT sont librement désignés par les organisations syndicales. Le nombre de sièges auxquelles ont droit ces dernières, sera établi proportionnellement au nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale à l'élection au comité technique.

Néanmoins, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- de fixer le nombre de représentants du personnel à 5 ;
- de fixer le nombre de représentants de l'administration à 2 (étant entendu que ce nombre ne peut être supérieur au nombre de représentants du personnel et que des fonctionnaires peuvent être désignés comme représentants de l'administration) ;
- de recueillir l'avis des représentants de l'administration lors des votes du CHSCT. »

.../...

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

**Acquitté en PREFECTURE le 19/10/2015**

Or, la rédaction du deuxième alinéa, peu explicite, a prêté à confusion et mérite d'être précisée comme suit :

- de fixer le nombre de représentants de l'administration à 5 (dont 2 élus et 3 fonctionnaires désignés parmi les personnels par arrêté du président).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION en a pris acte et valide cette précision.

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,  
Michel BENOIT

***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***

Date de publication : 30/10/2015

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
Tél 05-63-77-35-18 Fax 05-63-77-35-98  
Courriel [direction.etat-major@sdis81.fr](mailto:direction.etat-major@sdis81.fr)

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

***Acquitté en PREFECTURE le 19/10/2015***